

Compte-rendu de l'atelier N°1

Comment « tenir sa classe » pour donner cours ?

Intervenant :	Bruno Robbes est maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise. Il a été instituteur, maître formateur et directeur. Sa thèse, soutenue en juillet 2007, portait sur l'autorité éducative de l'enseignant.
Animatrice :	Joëlle Bertin
Secrétaire :	Daniel Raucant

1. Intervention

Qu'est-ce que la tenue d'une classe ?

= Normaliser les élèves

= Considérer les élèves comme des sujets autonomes

Le caractère imprévu des actions à mener pour conduire une classe fait que cela ne pourrait se résumer à l'application ou à la répétition de modalités d'actions ou de recettes, mais plutôt à l'adoption d'un principe d'action. Ce principe suppose une certaine souplesse et une analyse réflexive des savoirs d'action que les praticiens mettent en œuvre dans des situations particulières.

Comment exercer son autorité en classe dans une perspective éducative ?

Depuis quelques décennies, nous sommes passés de l'autorité autoritariste (recours à la force, inconditionnelle, soumission systématique) à l'autorité évacuée (l'autorité est considérée comme illégitime anti éducative au développement individuel, >< fonction sociale de l'éducation). Cette conception de l'autorité est liée au développement de l'individualisme dans notre société.

Le capitalisme pulsionnel fait que les éducateurs ont de plus en plus de mal à assurer leur position et leur rôle dans la société. Les éducateurs n'exercent plus leur autorité par peur de perdre l'amour de l'autre, l'angoisse de fusion, le refus du conflit (relation fusionnelle). Ces attitudes ont des conséquences pour les jeunes.

La baisse de l'âge légal de responsabilité pénale, la volonté de détecter précocement les jeunes potentiellement délinquants, le recours de plus en plus fréquent à d'autres institutions (police, justice, armée) dans les tâches d'éducation, le recours à la médication (Rilatine)... constituent des

dérives autoritaires de notre société. Elles sont une réponse rapide, courte et uniquement répressive à un problème complexe qui nécessite des réponses multiples et éducatives.

L'autorité éducative ?

1. Fondement — Origine

L'autorité est un principe régulateur du lien social. Elle assure la sécurité et la pérennité du groupe. L'autorité est un phénomène à la fois personnel et relationnel. L'autorité ne se délègue pas, le pouvoir peut se déléguer, mais pas l'autorité. L'autorité d'une personne n'existe pas en soi. C'est bien dans l'intersubjectivité et dans l'interaction qu'une personne exerce l'autorité. La relation d'autorité s'exerce par l'action et dans l'action. L'éducateur est un support d'identification. Dans ce sens il doit être un exemple, un modèle pour le jeune.

2. Signification — « Être, avoir et faire autorité »

- Être l'autorité = pouvoir légal, l'autorité statutaire, le fait de l'institution (non négociable avec l'élève). Elle est une condition nécessaire à l'exercice de l'autorité, mais non suffisante. Elle place l'éducateur adulte, détenteur du savoir dans une position asymétrique face aux jeunes.

Fonction institutionnelle → Mission

Trois Interdits :

- a. Interdit de « l'inceste »
L'école est le lieu de socialisation et non de l'affectif. L'enseignant est l'enseignant de tous les élèves et pas d'un élève en particulier [pas de préférence] ;
 - b. Interdit de violence
En classe on ne communique pas de la même manière que sur la cour de récréation ou en rue.
 - c. Interdit de parasitage – Utilité sociale
Chacun doit apporter sa part au groupe. La fonction sociale de l'école est de créer les conditions pour que les enfants apprennent.
- Avoir de l'autorité
Être détenteur de savoirs, compétences, responsable...
Être capable de se fixer des règles à soi-même, de les respecter tout en reconnaissant ses propres manquements et faiblesses. Avoir suffisamment confiance en soi dans la relation aux autres. L'acte fondamental de l'éducation est d'aider l'autre à devenir l'auteur de lui-même.
 - Faire autorité [capacité fonctionnelle]
L'autorité se voit dans l'interaction d'une personne avec le groupe dans un contexte donné. Poser les gestes professionnels [savoir d'actions] ajustés à chaque situation.
Faire autorité s'exerce dans deux domaines :
 - En communication : gestes, paroles, attitudes, déplacements... dans un sens clair.
 - Dispositifs pédagogiques : cadre éducatif, lieu de dialogue, partage du pouvoir et des responsabilités.

3. Caractéristiques de l'autorité éducative

- Articulation de dissymétrie dans la symétrie : le chef respecte son collaborateur, l'enseignant respecte son élève ;
- Relation d'influence : l'influence de l'éducateur ne doit pas se muer en soumission de l'éduqué, mais dans une recherche d'autonomisation de celui-ci ;
- Reconnaissance – processus de légitimation: l'éducateur fait appel à la raison de l'éduqué afin qu'il comprenne le bien fondé de la relation d'autorité et d'en obtenir son consentement
Tout se concentre dans le « FAIRE ».

4. Tension inhérente à l'autorité éducative

- L'autorité éducative se situe entre les extrêmes que sont l'autoritarisme caractérisé par la soumission et la contrainte systématique et l'autorité évacuée caractérisée par le refus d'exercer l'autorité ;
Elle a pour finalité la construction de soi dans l'autonomie et la liberté, dans l'obéissance consentie ;
- Une relation d'autorité est toujours instable, questionnée et remise en question.
L'autorité se construit en permanence.

2. ÉCHANGES

1. « Faire autorité »

Un corpus vidéo de situations de classe dédié aux enseignants débutants et à leurs formateurs

- Issue de travaux de recherche sur le travail enseignant, élaborée à partir de situations professionnelles réelles, conçues par des chercheurs, cette plateforme est un dispositif original de formation ;
- Interactive, elle présente des situations typiques [vidéos], des points de vue, des analyses de débutants, d'enseignants chevronnés, de chercheurs ;
- Des ressources, des synthèses, un panorama de la recherche viennent compléter les analyses

Pour accéder à NéoPass@ction : <http://neo.inrp.fr>

2. « Plaisir d'enseigner » – « Plaisir de savoir »

Le sentiment de compétence, d'autorité, de la maîtrise de connaissances disciplinaires procure un « plaisir » [une grande satisfaction] dans le chef de l'enseignant lorsque ces qualités sont reconnues par les enseignés. L'enseignant a aussi besoin de la reconnaissance de l'apprenant et vice versa.
Autorité et connaissances disciplinaires sont également étroitement liées.

3. Rôle de la tenue vestimentaire

La question de l'uniforme... [qui camoufle les différences sociales] ?

Si c'était aussi simple... !

L'habit est une forme de respect dans le chef de l'enseignant vis-à-vis de l'élève qui se doit de marquer la différence par rapport aux élèves tout en restant à l'aise dans son corps et ses vêtements.

4. Renvoyer l'autre à lui-même

Une classe est un groupe de jeunes sous la responsabilité d'un adulte avec lequel chaque individu progresse grâce entre autres aux regards de collègues, regards des pairs sous la responsabilité de l'éducateur.